



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



P.V. DE L'ASSEMBLEE STATUTAIRE PROVINCIALE DU 23 MAI 2018

1. Vérification des mandats et établissement du nombre de votants

Au total des voix : sont possibles : 107 voix administratives et 448 voix sportives.
54 voix minimum seront nécessaires pour les votes administratifs et 225 voix pour les votes sportifs.

2. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Sportive de septembre 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Sportive de septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans remarque.

3. Allocution du président

Jean-Michel souhaite la bienvenue aux clubs et remercie notre hôte le CTT Alpa Woluwé Schaerbeek.

4. Rapport de la secrétaire

L'assemblée respecte 1 minute de silence en mémoire de nos disparus et plus particulièrement Albert Mathys, Frédéric Gaetaf et Andrée Crevecoeur.

Nathalie nous explique que malgré les nombreuses modifications dans notre sport, notre province est en légère augmentation de ses membres par rapport à la saison précédente (toutes les autres provinces étant en recul). Elle nous explique que l'espace personnel sera de plus en plus développé et que dans un futur proche c'est le fichier central qui subira une refonte complète. Donc chacun devra s'y adapter, à commencer par elle-même. Toutes ses modifications de « système » entraînent parfois des bugs et aussi parfois des erreurs involontaires. Elle passe ensuite en revue les documents importants qui se trouvent dans la farde.

Elle termine en demandant à chacun d'être très vigilant avec ce qui se passe sur les réseaux sociaux. Que les informations qui y circulent ne sont pas toujours crédibles et souvent là pour « casser » du comitard.

5. Rapport du trésorier

Bernard nous présente la situation budgétaire arrêtée au 20/05/2018.

Le budget est actuellement en équilibre mais des dépenses sont encore à prévoir (notes de frais de mai et juin arbitrage, sparings, séminaire...) ainsi que des recettes (affiliations). Dans un souci de transparence les postes amendes/cautions ont été revus.

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

6. Rapport des commissions

Commission d'arbitrage

Didier nous informe sur la commission d'arbitrage

- Bonne mise en place du nouveau comité
- Quelques mises aux points ont été effectuées en fonction des « plaintes » reçues et des actions correctives ont été apportées
- Au niveau disciplinaire seulement 11 cartes jaunes et 3 refus d'arbitrage ont été observés
- Au niveau recrutement, pas de nouveaux candidats et maintien donc de la règle d'imposition
- Augmentation de la présence des arbitres en interclubs (pour rappel un club peut toujours demander la présence d'un arbitre)
- Nos arbitres sont présents aux compétitions provinciales, régionales, nationales voire internationales
- Attention aux réseaux sociaux et mauvaises informations
- Didier regrette la tentative de certains dirigeants de clubs d'intercéder plus haut dans la hiérarchie pour obtenir gain de cause

Commission des jeunes

- Michel remercie les clubs qui ont mis à disposition leurs locaux pour les compétitions jeunes
- Pour sa première année il a été à l'écoute des demandes des dirigeants et essayera de les appliquer dans la mesure du possible
- Il est par contre déçu que certains clubs (avec un grand potentiel) boudent l'interclubs jeunes et il espère un effort au niveau des inscriptions la saison prochaine
- Il n'est pas partisan de faire des mini-stages, car il estime que les jeunes ont déjà assez de dimanches occupés par le Ping et que de temps en temps un dimanche de repos en famille est le bienvenu
- Il signale que le 24/06 une journée ADEPS portes ouvertes sera organisée au Blocry
- Jean-Michel Mureau fait remarquer qu'actuellement nous n'avons plus de subside de l'AFTT car nous ne répondons pas aux critères. Et cela du fait que les déplacements en semaine entre BXL et le BW sont difficiles.

Christophe Devaux signale que c'est une spécificité Bruxelloise et qu'il faudrait prendre contact avec le ministre et s'insurger contre cette injustice face aux autres provinces de l'AFTT.

Commission de Classements

- Sacha fait remarquer que les demandes ont augmenté probablement en raison de la facilité offerte par l'espace personnel. 172 des demandes ont été analysées et 64% de celles-ci ont été accordées.
- Sacha explique que nous utilisons maintenant le système « Frenoy » (vttl) avec une adaptation pour les E6/NC et un second passage.
- Pour les cas limites des barrières ne sont pas placées, elles doivent l'être pour la saison prochaine.

Christophe Devaux fait remarquer que le système favorise la victoire sans regarder la division. Ce qui pose un problème pour les B, car il est plus facile d'obtenir un classement B en régionale que de maintenir un classement B en nationale et cela perturbe alors les listes de forces. Comment est-il possible de monter B2 en jouant en régionale ?

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

- Le projet de classement numérique est appliqué cette saison par la FRBTT pour classer les A et B0 (1 à 25 pour les A, 26 à 75 pour les B0).

Commission de Calendrier

- Sacha remarque une diminution des équipes et également une diminution des fft.
- Le fichier des inscriptions d'équipes parviendra dans quelques jours.

S'en suit une discussion entre Christophe Devaux, Gilles Wauthoz et Sacha concernant les rencontres de barrages.

- Sacha explique que la réforme de l'interclubs ne sera pas d'application la saison prochaine pour deux raisons. A savoir, cela aurait modifié cette saison le nombre de descendants alors que la saison était déjà en cours (changement des règles en cours de championnat). Mais surtout que cela n'était pas possible techniquement car le fichier central (qui dépend de l'AFTT) ne le permet pas encore (développement en cours).

Labellisation

- La formule actuelle étant plus sévère que la précédente moins de clubs sont actuellement labellisés. Le CA de l'AFTT devrait encore revoir les critères afin de permettre à plus de clubs d'obtenir au minimum le label de bronze.
- Il faut savoir que de cette labellisation dépendra dans un futur proche l'attribution des subsides de l'ADEPS (achat de matériel).

Commission des vétérans

- Philippe nous parle des faits marquants au niveau des vétérans et plus particulièrement les médailles d'or de Cécile Ozer et Magali Charlier lors des derniers Championnats d'Europe et aussi la très belle médaille de bronze d'une brabançonne Ingrid Jacobs en double aînées +40.
- La saison prochaine le tournoi des vétérans de l'AFTT aura lieu le 11/11/18 à Limal Wavre.

7. Interpellations

Propositions du Comité Provincial suite aux avis émis par les clubs

1. REFORME INTERCLUBS - PROPOSITION « MESSIEURS »

À partir de la saison 2019-2020 :

- Toutes les séries de la P1 à la P6 seront composées de 10 équipes (ou moins pour la P6) et l'interclubs se jouera sur 18 semaines. Les 4 semaines supprimées seront les semaines les plus difficiles du calendrier sportif national (vacances, examens,).
- La P6 devient une division "Loisir". Les séries ne seront pas complètes de sorte qu'il sera possible d'encore inscrire des équipes dans les places vacantes jusqu'au 30 septembre. Il y aura malgré tout un champion par série qui sera amené à passer en P5.
- Le montant des amendes pour walk-over et forfait d'équipe sera progressif (moins élevé pour les divisions inférieures que pour les divisions supérieures).

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Vote sur la proposition, voix « Messieurs » uniquement

POUR	CONTRE	ABSENTION
227	23	7

2. REFORME INTERCLUBS - PROPOSITION « DAMES »

À partir de la saison 2019-2020 :

- Création d'une division 3 dames afin de mieux répartir les équipes dames selon leur niveau et ainsi créer une véritable division pour débutantes et/ou jeunes dames.
- Selon le nombre d'équipes dames inscrites durant la saison 2018-2019, réduction de la P1 et de la P2 dames à 8 équipes. Le reste des équipes en P3 dames.
- Calendrier basé sur 18 semaines (grille de 10 équipes avec les "bye" nécessaires).
- Si plus de 26 équipes dames inscrites en divisions provinciales, passage progressif à des séries de 9 (voire 10) en commençant par la P2, puis la P1.

Vote sur la proposition, voix « Dames » uniquement

POUR	CONTRE
24	3

Propositions du Club de Fonteny

3. Conditions de participation au championnat découverte - licence A

Actuellement, un jeune joueur qui souhaite participer à la compétition découverte doit avoir une affiliation « joueur ». Il doit donc payer une cotisation pleine et passer une visite médicale.

Or une note de l'AFFRBTT de 2014 stipule que les participants à la compétition promotionnelle ne doivent pas passer de visite médicale et ne doivent assurer qu'une cotisation de 5 €.

Questions ?

Pourquoi la dénomination découverte et pas promotionnelle ?

Peut-on autoriser les licences A à jouer en promotionnelle - découverte. Les frais (visite + cotisation) seraient réduits et ne freineraient pas certains parents qui inscrivent leur enfant.

Si le joueur souhaite participer à un tournoi, il devra alors changer de statut.

Propositions :

Autoriser les licences A à prendre part aux matchs découvertes.

Revenir à la dénomination "promotionnelles" afin de cadrer avec le statut AFFRBTT

Information complémentaire du CP :

- Attention à la problématique de l'encodage des résultats des matchs, les résultats ne figurent pas sur les fiches individuelles et ne sont pas pris en compte pour les classements.
- Seuls 32 joueurs sont concernés dont 80% de l'ALPA.
- Le problème financier peut aisément être contrecarré par l'intervention des mutuelles par rapport à la visite chez le médecin et aussi par l'intervention annuelle mutualiste sur les abonnements aux clubs sportifs (jusqu'à 50€ / an) ; prendre en compte également l'opportunité des « chèques-sports ».

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Vote sur la proposition, voix « Découverte » uniquement

POUR	CONTRE
12	9

4. Participation d'un adulte dans une équipe découverte

Il a été interdit de laisser un adulte > 18 ans participer au championnat découverte.
On manque de chauffeurs et certains adultes sont vraiment des débutants.

Questions ?

L'âge est-il si déterminant pour risquer la disqualification de débutants ?

Un papa et un fils débutants ne peuvent pas jouer ensemble ?

Des jeunes débutants jouent parfois mieux qu'un adulte débutant.

Proposition :

Autoriser la présence d'un adulte, mais uniquement s'il est NC et s'il a une faible participation en championnat provincial et en tournoi.

Information complémentaire du CP :

- Il a été souvent constaté que le niveau des adultes > 18 ans et NC était bien supérieur à celui de jeunes joueurs débutants.
- La problématique des chauffeurs devrait pouvoir se résoudre par l'implication des parents par exemple, afin qu'ils ne considèrent pas le Ping comme une garderie mais qu'ils s'impliquent davantage dans les activités sportives de leur enfant.

Vote sur la proposition, voix « Découverte » uniquement

POUR	CONTRE
11	10

5. Corollaire à la proposition 4, proposé par le Comité Provincial :

Proposition :

Ne plus autoriser que des joueurs NC jusqu'à juniors à participer à l'interclubs découverte (suppression des E6).

Vote sur la proposition, voix « Découverte » uniquement

POUR	CONTRE
13	8

Il y a donc une incompatibilité dans les résultats des votes sur les propositions 4 et 5 (adulte / juniors), ces propositions seront donc représentées en septembre.

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

6. Amendes pour WO et Forfait dans la division inférieure

Les clubs font un maximum pour créer des équipes et faire jouer les nouveaux.

Les amendes et forfaits sont un frein à la création d'équipes en div 6.

Dans le Namurois, l'amende pour un WO en div 6 est parait-il de 2 €, chez nous elle est de 8 € quelle que soit la division. Un forfait coûte également cher...

Même si nous prévoyons nos matchs à domicile le vendredi soir, on doit compter sur des déplacements le samedi ... et c'est la catastrophe (scouts...).

Notre club devrait prévoir 7 joueurs par équipe afin de garantir le plein à chaque match !

Questions ?

Peut-on réduire les amendes et forfaits pour la division 6 afin de relancer la création d'équipes ?

Un forfait en div 6 est-il vraiment si préjudiciable pour le comité qu'il faille le sanctionner avec la même vigueur qu'en 1 ère provinciale ?

Proposition :

Autoriser pour la div 6 : 3 forfaits, diviser par 2 les montants des amendes de forfaits et ramener les amendes WO à 2 €.

Information complémentaire du CP :

- La proposition est faite globalement et doit être votée comme telle (3 composantes).
- L'autorisation de passer à 3 forfaits est une modification aux RS et devrait faire l'objet d'une demande à l'AG francophone.
- Le Comité Provincial a déjà promis qu'il se pencherait sur la modification des tarifs amendes lors de son séminaire 2018.

Vote sur la proposition, voix « sportives » uniquement

POUR	CONTRE	ABSENTIONS
270	160	18

8. Elections statutaires

8.1. Membres de l'AG de l'A.F.

Etaient sortants et rééligibles après candidature valablement reçue:

Nathalie Alexander, Philippe Heraly, Jean-Michel Mureau, Sacha Paulis et Gilles Wauthoz.

Nouveau candidat après candidature valablement reçue: Michel Bossut

Résultat du vote (voix administratives) sur 107 voix possibles :

NOMS - PRENOMS	OUI	NON	BLANC
ALEXANDER NATHALIE	107	0	0
BOSSUT MICHEL	85	17	5
HERALY PHILIPPE	88	19	0
MUREAU JEAN-MICHEL	106	1	0
PAULIS SACHA	92	15	0
WAUTHOZ GILLES	48	45	14

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be

Suite à ce vote, les personnes ci-dessous sont élues pour représenter la province de BBW à l'AG de l'AFTT :
ALEXANDER Nathalie, BOSSUT Michel, HERALY Philippe, MUREAU Jean-Michel et PAULIS Sacha

9. Propositions éventuelles de modifications aux statuts et R.O.I. de l'Aile Francophone

Néant

10. Débats éventuels

Voir en italique dans le PV.

11. Clôture par le président

Le président clôture la séance en rappelant que le CP se penchera sur le prix des WO durant son séminaire budgétaire et souhaitant à chacun d'excellentes vacances, il nous invite à prendre le verre de l'amitié.

RDV à l'A.G. Sportive du mercredi 4 septembre 2018.

Nathalie ALEXANDER
Secrétaire provinciale

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 35.83.46
email: nathalie.alexander@skynet.be